

Le projet de béatification de Baudouin, ancien roi des Belges, divise la communauté congolaise

Pierre Lepidi, Jean-Pierre Stroobants

Le Monde, 14 décembre 2024

Alors que le pape François a annoncé vouloir lancer le processus, certains, en RDC et dans la diaspora, rappellent que le souverain mort en 1993 a été impliqué dans « beaucoup de mauvaises choses » pendant la colonisation du Congo.



Le roi Baudouin en juillet 1993, quelques jours avant sa mort. STR NEW

Devant 40 000 fidèles réunis le dimanche 29 septembre au stade Roi-Baudouin de Bruxelles, le pape François avait affirmé qu'il

commencerait, dès son retour à Rome, le processus de béatification du monarque éponyme, mort en 1993. « *J'appelle les évêques de Belgique à aider à cette cause* », avait-il ajouté. La veille, devant la tombe de Baudouin, François avait salué « *le courage* » d'un roi ayant « *choisi de quitter son poste pour ne pas signer une loi meurtrière* » qui visait à dépenaliser l'avortement.

En mars 1990, le refus du roi Baudouin de signer ce texte adopté par les parlementaires avait ouvert une grave crise au sommet de l'Etat belge, où la Loi fondamentale stipule que « *le roi sanctionne et promulgue les lois* ». En considérant que celle-ci contrevenait à sa foi catholique, il avait déclenché un véritable problème institutionnel.

Pour sortir de l'impasse, le chrétien-démocrate Wilfried Martens, premier ministre, avait dû mobiliser des juristes et recourir à un autre article de la Constitution qui prévoit qu'en cas d'incapacité mentale du souverain à remplir ses fonctions, le gouvernement reprend ses attributions. Même si Baudouin avait toute sa lucidité, le gouvernement signa alors lui-même la loi, permettant

au monarque de reprendre ses fonctions... un jour et demi plus tard.

« Il n'a jamais demandé pardon »

L'annonce de cette éventuelle béatification du roi Baudouin divise aujourd'hui les ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC), qui fut une colonie belge jusqu'en juin 1960. « *Je suis farouchement contre cette béatification, s'emporte Liévin Makanga, coordonnateur de l'Organisation catholique congolaise (OCC), à Paris. Le roi Baudouin a été impliqué dans beaucoup de mauvaises choses pendant la colonisation et il n'a jamais demandé pardon.* »

Les questions de la colonisation et du rôle des autorités belges – et donc de la monarchie – dans la chute et la mort de l'ancien premier ministre Patrice Lumumba, en 1961, font toujours débat en Belgique. Le 2 décembre, la cour d'appel de Bruxelles a par ailleurs estimé que l'Etat belge s'était rendu coupable de crimes contre l'humanité à l'égard de cinq femmes métisses nées dans l'ancien Congo belge d'une mère noire et d'un père blanc. Agées de 21 mois à 5 ans, elles furent enlevées de force, placées dans des institutions religieuses puis abandonnées à leur sort.

« *Au moment de l'indépendance, Baudouin a laissé entendre qu'il offrirait le Congo, rappelle Merveille Matombe, présidente du Collectif des étudiants congolais de France. Il a ignoré les luttes et les souffrances infligées au peuple. Le béatifier reviendrait à minimiser*

les violences coloniales. » L'association étudiante entend sensibiliser ses adhérents dans le cadre d'un débat public ou d'une conférence, car les positions des Congolais sont parfois nuancées.

« *Le roi Baudouin a défendu la foi catholique, alors à ce titre je suis favorable à sa canonisation, estime Mike Eboma, directeur de l'OCC. Mais je suis partagé entre mes convictions catholiques et l'histoire de mon pays. En tant que Congolais, je m'y oppose car la Belgique et la famille royale ont construit leur fortune grâce à la prédation minière, en pillant les richesses de mon pays. Il y a de nombreux contentieux entre le Congo et la famille royale.* »

L'éventuelle béatification du très pieux roi des Belges, dont l'épouse espagnole, Fabiola de Mora y Aragon, avait converti une bonne partie de la famille royale à des convictions très traditionalistes, ne figurait apparemment pas à l'ordre du jour au Vatican jusqu'à ce que le pape François relance le sujet et divise la communauté congolaise. Dans l'avion du retour, il n'hésitait pas à désigner les médecins pratiquant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) comme des « *tueurs à gage* ».

« On a vraiment d'autres soucis »

L'annonce a également pris de court la communauté catholique en RDC. Après avoir émis des réserves fin octobre sur le projet de béatification du roi Baudouin, évoquant même une « *tache noire* » liée à son rôle

présumé dans l'assassinat de Patrice Lumumba, le cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa, se montre aujourd'hui plus prudent.

« Ce projet de béatification nous rend très heureux, déclare-t-il au Monde. Mais le processus nécessite des recherches approfondies sur la vie de cette personne. Une enquête doit déterminer si oui ou non, la canonisation de Baudouin doit être menée jusqu'à son terme. Du point de vue de l'Eglise, il a agi courageusement en s'opposant à cette loi sur l'avortement, mais la vie d'un homme ne se résume pas à une décision. La vie d'un souverain comprend de multiples facettes. »

A l'issue du voyage du pape, diverses personnalités belges ont vivement critiqué les propos du Saint-Père. Le premier ministre, Alexander De Croo, a convoqué le nonce apostolique à Bruxelles tout en se réjouissant que *« le temps où l'Eglise dictait la loi dans notre pays est, fort heureusement, loin derrière nous »*. De leur côté, les autorités congolaises ont très peu commenté l'affaire. *« Les thèmes de la guerre, de la Constitution ou de la gestion du pays par le président Félix Tshisekedi occupent davantage les esprits »*, indique Bob Kabamba, professeur de sciences politiques à l'université de Liège.

Depuis un voyage du roi Philippe, le neveu de Baudouin, en RDC en juin 2022, les rela-

tions entre Bruxelles et Kinshasa sont *« plus fluides »*, estime Vincent Dujardin, historien à l'université de Louvain et spécialiste de la monarchie. Elles furent beaucoup plus houleuses du temps de Joseph Kabila, prédécesseur de M. Tshisekedi, de 2001 à 2019. Et certainement pires encore à l'époque de Mobutu Sese Seko, de 1965 à 1997 : ce dictateur ne fut pas convié aux funérailles de Baudouin à l'été 1993, contrairement à tous les autres chefs d'Etat (hormis le Serbe Slobodan Milosevic et l'Irakien Saddam Hussein).

A Matonge, quartier de Bruxelles baptisé en référence à l'un des lieux les plus animés de Kinshasa et qui accueille une importante communauté congolaise, les priorités sont ailleurs. *« Le passé colonial ? Mais mon ami, c'est un vieux bazar, ça ! On a vraiment d'autres soucis au pays, commente Michel Banza, étudiant. Mais on sait ce que les rois des Belges ont fait au Congo et ça ne mérite quand même pas qu'on fasse de l'un d'eux un saint. »* Chez Malou, le restaurant le plus réputé, et chez la coiffeuse Célestine, on juge parfois que *« ce pape est hors sol »* ou que *« le droit à l'avortement est une bonne chose »*. Mais les commentaires s'arrêtent là où commencent les discussions sur le coût de la vie.

Pierre Lepidi et Jean-Pierre Stroobants (Bruxelles, correspondant)